

Projet de vie institutionnel

Résidence Notre-Dame de la Fontaine ASBL
Entraide fraternelle Groupe Senior Jolimont

Coordonnées de l'établissement :

nd-fontaine@jolimont.be

N° AGREMENT 730 227 86

28, rue du château 7950 Chièvres

Projet de vie mis à jour le :

05/01/2023

Présentation du projet de vie institutionnel

1. Introduction générale
2. La construction du projet de vie
3. La philosophie de l'établissement
4. L'accueil
5. L'organisation du séjour
6. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie
7. L'organisation du travail d'équipe
8. La participation des résidents
9. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents
10. Annexe – photos

1. Introduction générale

Vous avez choisi notre Résidence comme votre lieu de vie future. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Nous vous souhaitons un agréable séjour au sein de nos murs avec un œil ouvert sur le monde extérieur.

La Résidence Notre Dame de la Fontaine est implantée au cœur des remparts de la cité médiévale, près de la Grand Place, dans un parc arboré invitant à la quiétude.

La résidence dispose d'un agrément MR/MRS lui permettant d'accueillir 56 résidents. Dans une ambiance familiale, nous accueillons des personnes âgées valides, en perte d'autonomie physique et/ou psychique, invalides, désorientées ou en fin de vie.

Caractéristiques intérieures. :

Répartis sur 2 étages, la résidence dispose de : une salle à manger, une salle de séjour lumineuse avec télévision (ces 2 salles sont climatisées), un fumoir, une salle de bain de confort, 2 salles de douches PMR, un salon de coiffure, une salle kiné, etc. Les accès vers le parc sont multiples

Caractéristiques extérieures :

Grand parc arboré avec 2 terrasses, mobilier de jardin, tente solaire, chapelle, un terrain de pétanque, etc.

2. La construction du projet de vie

Le projet de vie institutionnel 2022 est né de la volonté de créer un socle commun aux maisons de repos du réseau senior du Groupe Jolimont tout en réaffirmant la qualité des services que nous souhaitons offrir.

L'élaboration de ce projet de vie est donc naturellement le fruit d'une démarche pluridisciplinaire et participative, associant les résidents, les familles et les collaborateurs.

3. La philosophie de l'établissement

Notre mission est avant tout de vous permettre de vous sentir chez vous en recréant un cadre de vie correspondant au mieux à votre environnement familial. Afin de mieux respecter les spécificités de chacun, nous travaillons, en équipe, au développement de projets de vie individualisés.

Notre vision :

Le Pôle Senior est aujourd'hui un groupe de 8 maisons de repos qui vise l'Excellence, en se professionnalisant au travers de ses différentes politiques de gestion tout en préservant la dimension humaine, que ce soit au niveau des bénéficiaires ou des équipes.

L'enjeu de notre projet de vie est double :

- Permettre aux personnes âgées de trouver et de garder un sens à leur vie et une identité réelle
- Permettre aux professionnels de trouver et de garder un sens à leur travail et de se constituer une identité dans le « prendre soin » et l'accompagnement des personnes vieillissantes

Nos valeurs :

Animées par des valeurs telles que l'entraide, l'adaptabilité, le respect, l'écoute, l'excellence, la disponibilité et l'engagement, nous avons à cœur de mettre nos bénéficiaires et leur bien-être au centre de nos préoccupations. Tous ensemble, dans un esprit familial et dans une volonté d'amélioration, nous collaborons pour un accompagnement holistique en proposant des soins de qualité et accessibles à tous. Cela dans un environnement confortable qui respecte les normes en matière d'hygiène et de sécurité. Nous nous engageons également à respecter les droits individuels et les convictions de chacun.

4. L'accueil

L'accueil est une étape essentielle dans la réussite de l'intégration et de l'adaptation à la maison de repos. Nos équipes ont donc à cœur de prendre le temps nécessaire pour être disponible et à l'écoute des demandes du futur résident et/ou de sa famille, dès le premier contact téléphonique.

Pour poursuivre la démarche, afin d'en faire un moment privilégié, dédié à chacun, une rencontre est proposée au sein de la maison de repos, qui peut être accompagnée d'une visite afin de faire découvrir les différents lieux de vie, les chambres et leur équipement.

A l'entrée, nous invitons le futur résident et/ou ses proches à compléter le dossier social afin de connaître son histoire de vie, ses habitudes, ses souhaits...

Une brochure d'accueil et le journal mensuel dans lequel il trouve les menus et activités du mois en cours lui sont remis afin qu'il puisse se familiariser avec son nouveau lieu de vie.

Tout au long de ce processus et par la suite, la direction et les équipes auront à cœur de garder le résident au cœur de son nouveau projet de vie. Il sera donc informé et concerté, dans la mesure de ses capacités, afin de rester acteur de sa vie. Il pourra s'intégrer selon son rythme et ses envies à la vie collective de la maison de repos.

5. L'organisation du séjour

Le cadre de vie :

Répartis sur 2 étages, la résidence dispose de : une salle à manger, une salle de séjour lumineuse avec télévision (ces 2 salles sont climatisées), plusieurs espaces de rencontre pour les résidents et/ou les familles, un fumoir, une salle de bain de confort, 2 salles de douches PMR, un salon de coiffure et pédicure, une salle kiné, etc. Les accès vers le parc sont multiples. Celui-ci est grand et arboré et présente 2 terrasses, mobilier de jardin, tente solaire, chapelle, un terrain de pétanque, etc.

Afin de créer un cadre de vie dans lequel le résident se sentira comme chez lui, s'il le souhaite, le résident peut personnaliser sa chambre avec du petit mobilier et des décorations, tout en respectant les règles de sécurité et les désirs du voisin de chambre (s'il s'agit d'une chambre à 2 lits).

Afin de favoriser le maintien des relations avec les proches, les heures de visites couvrent une plage assez large, entre 10h et 19h. Le respect de cet horaire assurera la quiétude des résidents et le meilleur déroulement des soins.

Les animations :

Elles ponctuent la vie quotidienne au sein de la maison de repos. Chaque jour, diverses animations individuelles ou en groupe sont organisées. Fonctionnelles, culturelles ou simplement basées sur l'amusement, elles sont adaptées, autant que possible, à chaque résident selon ses goûts et ses possibilités, et permettent de maintenir une vie sociale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Un petit journal « Au cœur de Notre-Dame » est édité tous les mois et distribué à chaque résident. Il reprend les activités du mois, les menus, les actualités de la maison ainsi que des articles sur des thèmes spécifiques ou des témoignages écrits par les résidents ou l'équipe.

6. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie

L'organisation des soins :

L'équipe soignante est pluridisciplinaire et individualise la prise en charge des soins quotidiens, de façon à maintenir les potentialités toujours existantes chez le résident. Dans la mesure du possible, nous veillons aussi à respecter le rythme du résident (heures pour le lever, la toilette, le coucher, ...).

Grâce à la collaboration entre les équipes soignantes, paramédicales et médicales, nous veillons à l'amélioration continue dans les différentes politiques de soins préventives et curatives.

Une attention particulière est apportée au respect des volontés exprimées par le résident en ce qui concerne la fin de sa vie. Nous invitons les résidents à faire connaître, dans un climat ouvert et sans contrainte, leurs souhaits éventuels quant aux soins et traitements futurs. À la demande du résident, ces souhaits sont également notés dans le dossier de soins, étant entendu que ceux-ci sont révocables à tout moment et que ceci ne décharge pas le prestataire de soins de son obligation de toujours chercher à connaître la volonté réelle du patient.

Afin de garantir les meilleures vies et fins de vie possible, nous collaborons avec des experts tels que la plate-forme des soins palliatifs Reliance et l'ASBL Concerto (psychologues) pour un accompagnement tant physique que psychologique. Ils peuvent conseiller les équipes sur la prise en charge et accompagner le médecin, le résident et sa famille, s'ils le souhaitent.

L'organisation des services d'hôtellerie :

L'alimentation, source de plaisir et de convivialité, est un domaine essentiel dans la qualité de vie du résident. L'équipe de cuisine, accompagnée par une société extérieure, composée de professionnels de l'alimentation a pour mission de confectionner des repas savoureux tout en respectant la sécurité alimentaire et la qualité des produits utilisés.

Les menus sont affichés un mois à l'avance. Afin d'augmenter la satisfaction du résident, nous établissons dès son entrée une fiche individuelle que nous appelons « la fiche de goût » reprenant les préférences de chacun. Lorsque le plat de midi ne convient pas, une alternative est proposée.

Depuis 2020, nous avons signé la convention Green Deal « Cantines durables » instaurée par le gouvernement wallon dans le cadre de la stratégie « Manger demain ».

Nous collaborons également avec une diététicienne de manière à, notamment, mieux accompagner les résidents ayant un régime alimentaire spécifique. Elle intervient également en prévention de la dénutrition, pour les modifications des textures, etc.

Les repas s'organisent comme suit :

- Le petit déjeuner est distribué à partir de 8h
- Le dîner est servi dans le restaurant à 12h.
- La collation et le café sont distribués en chambre à partir de 13h30
- Le souper est servi, à partir de 17h30 (18h).

Tout au long de l'année, avec une demande préalable, vos proches peuvent se joindre à vous pour partager un repas.

Une fois par an, nous organisons un dîner de fête.

L'organisation des services d'entretien et de maintenance

L'équipe d'entretien, composée d'un responsable nettoyage, de techniciennes de surface et d'un ouvrier de maintenance, a pour mission d'entretenir les locaux au quotidien tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et d'entretenir et réparer le matériel mis à disposition des résidents comme du personnel. Les chambres sont entretenues chaque jour et nettoyées complètement régulièrement selon le planning.

7. Le travail en équipe

Notre Pôle Senior marque un intérêt important à la formation continue du personnel pour améliorer leurs compétences et aussi répondre aux obligations légales. Un plan de formation est élaboré chaque année par la direction, en collaboration avec les responsables et médecin coordinateur.

Des réunions pluridisciplinaires sont organisées une fois par semaine. Elles réunissent des représentants des différentes équipes, l'infirmière en chef et le médecin coordinateur. Elles font l'objet d'un rapport écrit général et individuel dans les dossiers de soins. Au besoin, une rencontre avec le médecin traitant et la famille peut être organisée.

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun, nous travaillons à la mise en place de projets de vie individualisés basés sur l'histoire de vie du résident et sur une vision holistique construite grâce aux observations de chacun. D'une part, ceci permet de renforcer la cohésion d'équipe en travaillant ensemble (avec et pour le résident) à un objectif commun et d'autre part se focaliser sur ce que la personne est (encore) capable de faire en fonction de son histoire de vie et de ses capacités préservées.

8. La participation des résidents

L'avis des résidents est important pour nous permettre de répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Un conseil des résidents est organisé tous les trimestres. Ce conseil réunit d'une part les résidents et les familles qui le souhaitent et d'autre part la direction et des représentants des équipes. Le contenu de ces conseils portent sur la vie dans notre maison, les différentes activités, les diverses suggestions et remarques des résidents.

Une commission « menus » se tient également une fois par trimestre. Elle est composée des résidents, de la diététicienne et d'un membre de l'équipe de cuisine. Lors de cette réunion, les résidents donnent leur avis sur les menus proposés. Les menus du mois suivant sont ensuite commentés et les suggestions des résidents présents sont prises en compte dans la mesure du possible.

A côté de ces rencontres collectives, une place importante est laissée aux moments plus informels et individuels. Nous veillons ainsi à assurer une disponibilité pour les rencontres avec la direction ou les responsables pour les résidents qui le souhaitent.

9. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

La question de la vie affective et sexuelle est multidimensionnelle et touche directement au bien-être des résidents.

Même si le droit des seniors à une vie affective, relationnelle et sexuelle est aujourd'hui bien établi, préserver l'intimité au sein d'une collectivité de soins ne va pas de soi. Raison pour laquelle, nous faisons appel à des formateurs pour sensibiliser le personnel et nous aider à réfléchir à ces questions afin d'améliorer nos pratiques au quotidien.